

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 181-211-1914 Mutation.

n° 181-211-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 mai 1914

Numéro JO

n° 211 du 31/05/1914

Date du numéro

31 mai 1914

### TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er avril 1914, le détachement des gardes stationné au poste de l'Haouada percevra les vivres dans les mêmes conditions que les asearis de la police qui occupaient précédemment ce poste.